LILLE

LE MANQUE DE WAGONS

Répondant aux pressantes réclamations de la Chambre de Commerce de Lille, M. Sartiaux, ingénieur en chef du chemin de fer du Nord, fait valoir les raisons suivantes :

Il existe, dit-il, dans toute l'Europe, dans les deux mondes même, une crise du matériel ; elle est tellement intense dans certains pays que l'encombrement s'y joint à la rareté du matériel.

Sur le réseau du Nord, grâce aux commandes anticipées que nous avions faites en 1903 et en 1905 de près de 4000 wagons de 20 et 40 tonnes équivalent à plus de 8000 unités de wagons de 10 tonnes, commandes qui ont été critiquées et jugées excessives l'année dernière encore, grâce aux mesures de toutes sortes que nous avions prises pour accélérer l'évolution du matériel, nous pouvions espérer que l'année 1906 se passerait comme l'année 1905, où vous savez que, sauf les tâtonnements inhérents aux débuts de changements de service, nous avons largement donné satisfaction aux besoins ; nous étions arrivés à donner aux houillères jusqu'à 6.400 wagons par jour.

La loi sur le repos hebdomadaire est venue subitement détruire une partie de ces précautions par une action directe et indirecte que nous avions prévue et indiquée à l'Administration supérieure quand il avait été question de fermer les gares le dimanche, résultat auquel a abouti le vote de la loi qui a eu pour tout le monde, je puis le dire, un caractère absolument inattendu.

Directement, l'effet de cette loi est que les industriels et les commerçants de la région du Nord qui, l'année dernière, manutentionnaient dans les gares et surtout sur les embranchements particuliers, le dimanche, un tonnage total représentant une fraction très importante du tonnage des jours ouvrables, ne font cette année rien ou à peu près plus rien. L'effet immédiat est la perte chaque dimanche de plusieurs milliers de journées de wagons que nous ne perdions pas l'année dernière.

Indirectement, en réduisant le rendement total de la main-d'œuvre disponible dans la région du Nord, mesuré sur une période de sept jours, la loi a produit l'équivalent d'une raréfaction de cette main-d'œuvre.

Il en résulte que, partout sur le réseau, nous constatons de la part des destinataires les plus grandes difficultés à effectuer les déchargements de leurs wagons dans les délais réglementaires ; partout le public se montre sensiblement plus en retard que l'année dernière, tant dans les cours de débord que sur les embranchements particuliers.

Il faut également compter parmi les effets indirects le ralentissement considérable que subissent nos wagons dans leur évolution sur les réseaux voisins du nôtre ; la gêne des industriels y est la même que chez nous et se traduit, comme chez nous, par un ralentissement très important dans l'évolution des wagons.

Nous constatons, d'après nos statistiques, un allongement d'un jour et demi en moyenne sur la durée d'absence de nos wagons telle qu'elle était pendant le premier semestre, c'est-à-dire déjà trop longue d'un jour, comme étant celle d'une période non intensive où l'on fait moins d'effort pour faire évoluer le matériel plus rapidement. Tout cela équivaut, nous en avons fait le compte, à une amputation de 6.000 à 7.000 wagons, soit un dixième de notre effectif.

Au reproche de ne pas user de la possibilité d'accélérer les transports et de diminuer, par la réduction des délais de livraison, l'encombrement des wagons et des quais, la Compagnie oppose l'attitude du public qui vient annuler ses efforts au lieu de les seconder. La lettre se termine par cette constatation :

Je viens de faire une longue tournée dans les gares de votre région, à Saint-Sauveur, notamment, à Fives, à La Madeleine, etc... et qu'ai-je vu ? J'ai vu à longue semaine des embranchés qui comptent parmi les plus importants de la région et qui représentent les industries les plus considérables, garder normalement chez eux 2 et 3 jours, parfois plus, des wagons qui devaient être restitués au chemin de fer dans les 6 heures ; j'ai vu ces embranchés gâcher ainsi en stationnements inutiles des centaines de journées de wagons qui eussent représenté pour eux-mêmes, pour l'industrie et le commerce en général de la région et pour le chemin de fer, la possibilité de fournir des centaines de wagons vides supplémentaires ; j'ai vu une suspension à peu près complète, je dirai presque systématique, des opérations le dimanche, même par des industries qui, de par la loi du 13 juillet 1906, bénéficient de droit des facilités nécessaires pour pouvoir continuer ces opérations le dimanche comme les autres jours sauf à donner le repos hebdomadaire par voie de roulement, telles que par exemple les usines à gaz, les entreprises de déchargement dans les gares et de camionnage.

J'ai vu l'impuissance des camionneurs à enlever les marchandises dont l'enlèvement leur était confié par les destinataires. Partout j'ai vu, j'ai le devoir de le dire, devoir impérieux vis-à-vis de mes collaborateurs et vis-à-vis de la vérité, le chemin de fer ayant fait tout ce qui dépendait de lui, sauf d'infimes détails corrigés à l'heure actuelle pour accélérer l'évolution des wagons, mais le public en prendre à son aise, lui encore cette année que les années précédentes avec les délais de libération des wagons.

L'affaire de l'Intendance

DEUX ARRESTATIONS

Oui, l'affaire vient d'entrer dans une phase nouvelle.

En vertu d'un ordre du général commandant le 1er corps, M. l'officier d'administration Godfrin a été arrêté à son domicile.

Le sergent rengagé Trivelli, en vertu de la même décision a été aussi incarcéré.

Ils sont tous deux sous l'inculpation de faux en matière administrative.

Dans l'entourage du commandant on déclare qu'il n'a absolument rien à se reprocher. D'ailleurs les faits remontent à une année, et à leur occasion des punitions de 15 jours d'arrêt ont été infligés à certains capitaines-trésoriers de notre garnison.

Cercle Saint-Pierre et Œuvre de la Jeunesse. — Dimanche dernier a eu lieu notre première soirée de famille, offerte par les jeunes gens de l'Œuvre aux membres du Cercle et aux différentes œuvres de la paroisse, à l'occasion de la Sainte-Catherine.

Le programme a été interprété par MM. G. Duthoit, G. Dussaussoy, R. Denison, M. Savinien, Paul Carlier, qui, dans leurs différentes romances, chansonnettes, monologues, ont charmé l'auditoire, qui ne leur a pas ménagé ses applaudissements.

M. Cacan, pianiste, est sorti avec honneur de la tâche ingrate d'accompagnateur.

Nous remercions particulièrement MM. R. Denison, A. Faillie, G. Dussaussoy, M. Savinien, qui ont provoqué l'hilarité du public dans les désopilantes comédies « A l'asile de nuit », « Théodore cherche des allumettes » et « Le gendarme est sans pitié ».

Ce fut une bonne soirée dont nous remercions vivement les organisateurs et ceux qui ont bien voulu prêter leur concours.

On nous prie d'annoncer que le Cercle St-Pierre et l'Œuvre de la Jeunesse organisent, pour fin décembre, une soirée artistique. A l'étude, *Pousster de motte*, pièce nouvelle en 12 actes, et *Les Plaideurs*, comédie en 3 actes de Jean Racine.

Bouquet de Saint-Eloi. — On se rappelle le très grand succès obtenu l'an dernier par le Bouquet de Saint-Eloi organisé par la Fédération des Syndicats indépendants dans la grande salle du Nouveau-Lille, 265, rue Léon-Gambetta.

Si on en juge par les premiers envois effectués, le bouquet de cette année dépassera en intérêt l'exposition de l'an dernier.

Des primes ou médailles d'une valeur de 100 fr. seront affectés aux exposants des principaux objets qui peuvent être déposés dès à présent.

Cercle dramatique lillois. — Le dimanche 2 décembre, aura lieu, à 7 heures, salle des fêtes, 11, parvis, St-Maurice, le grand concert organisé à l'occasion de la St-Eloi. L'excellent Cercle dramatique lillois prêtant son concours y jouera : *Gardiens de Phare*, drame nouveau d'un poignant intérêt, et *Le Gendarme est sans pitié*, la charmante comédie de Courteline.

Mlle Déplancq, la cantatrice bien connue, ainsi que M. Harmene, baryton, 1er prix de chant et d'opéra comique, prêteront leur gracieux concours. M. Auvertin, 1er prix de comédie à l'unanimité du Conservatoire de Lille s'y fera entendre dans ses répertoires variés. Pour cette soirée unique est assuré le concours du « Petit Benn », dans son répertoire idiot, et de Tota, le joyeux comique enfantin dans ses créations. M. Varet, dans ses chansons de marine viendra, avec un nouveau répertoire, remporter son succès habituel. Prix d'entrée, 25 centimes. On peut faire numéroter ses places, 11, parvis St-Maurice, moyennant 10 centimes en supplément.

Disparue. — Une baladeuse que M. Vanbelle, rue Ratisbonne, avait déposée rue des Stations, a plu à des individus qui l'ont enlevée tout simplement.

Collision. — Vers 10 h. 1/2 du matin, la voiture de M. Buisine, boucher, rue Pierre-Legrand, 66, a été accrochée par la voiture de M. Muillez, épicier, rue des Sarrazins, 19.

Le jeune Buisine, 16 ans, projeté sur le sol, s'est blessé au genou droit.

On ne respecte rien ! — Des cambrioleurs se sont introduits dans le domicile de M. Lemay, garde de nuit et ont dérobé du linge dans une armoire. Trois trousseaux de clefs ont aussi disparu.

Modérez l'allure ! — Vers midi et demi, le jeune Didier Petit, 3 ans, a été renversé rue Masséna par un fiacre conduit par le cocher Dominique.

L'enfant a été relevé sans blessures.

Perturbateurs. — Dans la soirée d'hier, un groupe d'étudiants qui sortaient d'un café, place Philippe-le-Bon, eut une discussion avec cinq jeunes gens qui passaient.

Il y eut injures, suivies bientôt de quelques horions.

La police arriva, conduisit tout le monde à la permanence où le commissaire dressa contravention aux uns et aux autres pour tapage et violences réciproques.

C'est devant le juge de paix que l'affaire sera débrouillée.

Singulier feu d'artifice. — Hier soir, vers 8 heures, une plaque de fonte qui retenait le trolley rue de Gand s'est subitement détachée.

Le fil tombe sur la toiture en zinc de la halle St-Martin.

Ce fut un feu d'artifice tout à fait extraordinaire et merveilleux devant les témoins. La Compagnie, prévenue de l'accident, coupa le courant et, pendant quarante minutes, les cars K et S restèrent en panne.

Etat-Civil de Lille

✠ CHOCOLAT THOMAS 5, r. de Prisse LILLE

du 25 novembre

Publications de mariages. — Legrand Arthur, coupeur, rue Duhem, 27, et Castelin Martha, couturière, rue Racine, 70. — Het Georges, marineur, et Cochez Victorie, ménagère, cité Brueswyck, 4. — Vanroelen Pierre, journalier, rue St-Nicolas, 21, et Galé Eugénie, couturière, cour du Dragon d'or, 12. — Houard Emile, teinturier, et Tiriez Honorine, ménagère, rue d'Arras, 26. — Ghesquière Achille, électricien, et Guilleme Augustine, ménagère, rue des Arts, 67. — Desbiens Alexandre, chauffeur, et Leprêux Joséphine, journalière, place Vanhoenacker, 9.

Demoerman Emile, mouleur, cour Sainte-Agnès, 10, et Delbrayelle Celina, confectionneuse, rue Beaucourt-Decourchelle, 5. — Doute Henri, télégraphiste, rue d'Esquermes, 15, et Uytterhaeghe Blanche, couturière, rue d'Arcole, 57. — Borry Léon, charcutier, rue du Vallonceaux, 11, et Desmedryl Zoé, place Déliot, 4. — Ganion Henri, emballeur, rue de Wazemmes, 10, et Pochon Victorine, cuisinière, rue de Tournai, 92. — Soenen Arthur, jardinier, rue d'Antin, 44, et Dhondt Hermance, tisserande, boulevard Victor-Hugo, 104. — Westyn Edouard, journalier, et Delplanque Angèle, ménagère, rue du Bourdeau, 35. — Vanderstraaten Hippolyte, mouleur, rue des Postes, cour Mallet, et Poublon Zoé, fileuse, même adresse.

Vandevoorde Alphonse, frappeur, rue Malesherbes, 21, et Turby Maria, bambrocheuse, cour Guérin, 6. — Légereau Paul, licencié, rue de Lannoy, 84, et Dailly Julia, sans profession, à Saint-Amand. — Carton Auguste, ouvrier agricole, à Lomme, et Eiserman Constance, fileuse à Lille. — Postinia Ernest, tailleur, à Loos, et Beauchamp Angéline, tailleuse à Lens. — Picavet Alphonse, coupeur à Lille, et Courbet Marie, couturière à Armentières. — Dusart Alfred, houilleur, et Maillier Martha, journalière à Auchy-lez-La-Bassée. — Verliude Albert, soldat au 1er d'artillerie à Douai, et Sillot Maria, cuisinière à Asnières. — Lecocq Louis, employé au chemin de fer à Lille, et Leroy Valérine, servante à Neuve-Eglise. — Van Praet Victor, fondeur, et Montay Louise, ménagère, rue Pierre-Legrand, 245.

Masset Maximilien, pharmacien, r. des Postes, 220, et Nonrisson Marthe, sans profession, Neufchatel-sur-Aisne. — Ménissiez J.-B., employé au chemin de fer, Estruu, et Blaevoet Gabrielle, coiffeuse, rue de la Halle, 21. — Catonne Alphonse, chaudronnier, et Foyard Gabrielle, employée, rue St-Nicolas, 26. — Léon Lambrech, mouleur, rue Massillon, 9, et Debarge Angèle, dévideuse, rue de Fontenoy, 39. — Morel Géry, marchand des Quatre-Saisons, et Lerat Céline, peigneuse, cour Damoy. — Lauglet Georges, employé, r. Malakoff, 16, et Junin Marthe, couturière, rue de Bavai, 58. — Thellier Jules, magasinier, et Druyuooghe Gabrielle, dévideuse, boulevard Montebello, 15. — Delobelle Emile, sans profession, et Piat Zélie, ménagère, cité Philanthropique, 190. — Bondusile Louis, sergent à la 1re section d'infirmiers à Lille, et François Marie, sans profession, Cambrai.

CYSOING. — **Accident.** — Samedi après-midi les chevaux attelés à la voiture d'un marchand de bois de Marcbiennes, ayant été effrayés par une automobile, s'emballèrent.

Un courageux citoyen, M. Deffontaine, sauta à la tête des animaux, dont l'un vint s'abattre sur le mur de l'estaminet de « La Pyramide ». M. Deffontaine eut la main sérieusement endommagée. Une enquête est ouverte.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre 4e page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

ROUBAIX

CHOSES ET AUTRES

Les Roubaisiens ont eu, hier, un véritable moment de stupeur en lisant leurs journaux. Qu'ont-ils donc lu ? Je vous le donne en mille.

Eh bien ! ils ont lu que, au tribunal de Lille, des juges très sérieux avaient décidé que tous, petit, grand, vieux, jeune, nous devions connaître nos commissaires.

Vous ne les connaissez pas ? Prenez garde, car si un jour vous avez quelque affaire avec l'un de ces messieurs, vous serez jugés et condamnés comme ayant insulté un magistrat.

On ne croira pas que le commissaire n'est point l'un de vos amis, votre même votre cousin, et comme à M. Glorieux, dame Justice vous octroiera une condamnation.

Avouez que c'est roide : quinze jours de prison (avec sursis heureusement) pour avoir crié « A bas les voleurs ! » devant un Monsieur qui ne porte point les insignes de sa charge ! Mais c'était le commissaire, et on doit le connaître.

Qui donc donnera aux Roubaisiens le moyen de faire connaissance avec ces Messieurs de la police ?

A quand le transparent avec leurs aimables et souriantes photographies ?

Ce jour-là il faudra que nous allions tous les contempler ou bien gare à la prison.

***

Et ce pauvre vicaire de Wasquehal !

A lui, parce que c'est un curé, c'est quinze jours de prison *sans sursis*. Quel crime a-t-il commis.

Il a décoiffé un commissaire (toujours eux) et comme messieurs les laïcisateurs peuvent tout se permettre, tandis que les pauvres catholiques n'ont qu'à se laisser tondre sans crier, on distribue de la prison, et sans vergogne.

C'est égal, nous verrons bien si la justice est aussi sévère pour l'illustre M. Lejeune, maire de Wasquehal, que pour M. Camerlynck.

M. le Maire ne décoiffe pas, mais il gifle, et il gifle un prêtre maître dans son église. Il y a bien une différence entre un soufflet et le geste qui décoiffe le commissaire.

Vous verrez cependant que notre socialiste se tirera à très bon compte de sa mésaventure.

O justice !!

***

La semaine dernière les progressistes comme d'autres groupements politiques ont eu leur Congrès.

Ils prirent des résolutions très importantes, et nous y applaudissons. Nous souhaitons même qu'ils aient bien compris que toutes leurs risettes au bloc ne les sauveraient pas.

A la fin du Congrès il y eut banquet, et au moment des toasts M. Méline rappela le souvenir des hommes que son parti avait perdus, de M. Motte en particulier.

Nous sommes, comme M. Méline, navrés de voir notre maire remplacé par M. Guesde. A qui la faute ? Est-ce notre faute à nous catholiques. Le sénateur des Vosges semble l'insinuer quand il dit « que M. Motte fut battu tant par la perfidie de ceux qu'il avait défendus, que par la violence acharnée de ses adversaires ».

Eh bien ! nous n'admettons point pareil langage. Les catholiques ont fait tout leur devoir ; dans la lutte ils furent les plus dévoués, et les plus disciplinés. Il faudrait bien qu'on le reconnaisse !

Tout Roubaix le sait, M. Motte plus qu'un autre s'en est rendu compte, la Fédération républicaine pourrait bien le savoir et le reconnaître aussi.

Le choral Nadaud s'est fait entendre hier, à la messe de midi, à Saint-Martin.

Le *Kyrie*, l'*Ave Maria*, l'*O Salutaris* et l'hymne furent chantés avec grand goût ; le souci de la mesure et des nuances montre chez nos choristes un grand art musical et prouvent qu'ils sont toujours dignes de leur vieille et belle réputation.

Félicitations à tous, au chef et au soliste en particulier.

—

Aujourd'hui à midi, à Saint-Martin, messe demandée par la Grande-Harmonie qui donnera ses morceaux de Sainte-Cécile.

Les tramways tamponneurs. — La série continue.

Le car, nouveau modèle, portant le n° 246, descendait, dimanche vers midi, la rue de la Gare, retour de Tourcoing par les boulevards.

Le tramway n° 320, ancien modèle, se trouvait en ce moment à l'arrêt, à l'angle de la rue du Grand-Chemin, attendant une manœuvre d'aiguille qui lui permit de continuer sa route vers Lannoy.

Le wattman du 246, fixé sur le fonctionnement des freins actionnant les nouvelles voitures, prit sagement ses précautions et, à trente mètres au moins, commença son mouvement d'arrêt.

Mais, même actionné à une pareille distance, le fameux frein électro-magnétique ne parvint pas à donner le résultat que le moindre frein, digne de ce nom, devrait fournir sur une dizaine de mètres.

De sorte que le tramway 246 vint tamponner le tramway 320. Le premier eut ses glaces d'avant brisées. Plusieurs dames qu'il véhiculait eurent une syncope ; et la foule, irritée, manifesta hautement son mécontentement.

Vite ! le frein continu à air comprimé, s. v. p. !

Voleur arrêté. — Dimanche matin, vers 3 h. 1/2, les agents Petit et Harkneurath ont arrêté, rue des Sept-Ponts, Théophile Neirinck, 18 ans, rattacheur à Herseaux, qui venait de voler une lanterne servant à éclairer les travaux en cours d'exécution place de la Fosse-aux-Chênes.

Deux individus qui accompagnaient Neirinck ont réussi à prendre la fuite. Mais le prisonnier les a dénoncés. Ce sont : Emile Deconinck, 17 ans, rattacheur et Volfet, dit Deck, 18 ans, rattacheur également, tous deux à Herseaux.

A qui le bidon ? — Entendant frapper à sa porte, dimanche matin, vers 8 heures, M. Michel Bénéton, rue du Brondeloir, 43, alla ouvrir et trouva sur le seuil de sa demeure un bidon contenant une dizaine de litres de lait, à la surface duquel flottaient des morceaux de pain.

Le bidon ne portait aucune marque. Quelque mauvais plaisant l'avait sans doute déposé là.

Cette singulière trouvaille a été déposée au poste de police de la rue des Arts, où son propriétaire peut venir le réclamer.

Etat-civil de Roubaix

✠ CHOCOLAT THOMAS 5, r. de Prisse LILLE

Du 24 novembre

Mariages. — Henri Debyttere, trieur de laine, rue du Caire, cour Lernould, 7, et Caroline Pies, tisserande, rue du Cartigny, cour Duchatelet, 4. — Georges Soudan, domestique, rue de Maubeuge, cour Loridan, 15, et Palmyre Renaux, même cour, 6. — Julien Verbraeken, employé de commerce, rue Vellon, 46, et Jeanne Maes, rue Marengo, impasse Duforest, 14. — Gustave Gysels, tisserand à Mouscron, et Marie Moreels, journalière, rue de la Conférence, cour Debosere, 5.

Jean-Baptiste Moubren, euoclier, rue Pierre-de-Roubaix, 203, et Gabrielle Quartiniez, couturière, rue Casimir-Périer, 24. — Charles Porta, tapissier, rue de l'Ermitage, 28, et Gabrielle Flamencourt, sans profession, rue de Flandre, 27. — Charles Maere, menuisier, rue de la Paix, 66, et Amélie Dujardin, bambrocheuse, r. Sébastopol, 66. — Gustave Leclercq, peintre, à Croix, et Zélie Baudouin, repasseuse, rue du Fontenoy, 163.

Jean-Baptiste Dusart, maçon, rue de Tourcoing, 12, et Jeanne Debel, repasseuse, rue de Tournai. — Pierre Cools, magasinier, rue Pierre-de-Roubaix, 79, et Blanche Mary, trieuse, rue de Soubise, cour St-Jean. — Jean Jissens, chauffeur-conducteur, Grande-Rue, cour Platel, 10, et Léonie Vynck, ménagère, rue Solférino, 43. — Raymond Berte, ourdisseur, rue Nabuchodonosor, 47, et Amélie Debosschere, piqûrière, r. Laisade 76.

Léon Hasard, typographe, rue du Toulouse, 41, et Elise Gobrecht, rue de Toulouse, cour Masurel, 9. — Alfred Aedrieux, représentant de commerce, rue Vaucanson, 24, et Virginie Commans, journalière, rue Vaucanson. — Xavier Bénit, ..., et Delmotte, bobineuse, rue et cour Bernard, 16. — Séraphin Glorieux, peigneur, rue du Nouveau-Monde, 1, cour Segard, 2, et Philomène Debruyne, piqûrière, rue Choiseul, cour Lefebvre, 2.

Vincent Montagne, soigneur, rue Basse-Masure, 103, et Jeanne Tierlin, lessiveuse, rue Basse-Masure, 120. — Martial Poulain, tisserand, rue Meyerbeer, 44, et Léontine Lefebvre, ourdisseuse, rue d'Iéna, 14. — Henri Mathon, employé de commerce, rue Beaurewaert, 148, et Juliette Hals, bobineuse, rue Vigné, 26. — Henri Moubert, soldat au 84e régiment d'infanterie au Quesnoy, et Germaine Delaux, soigneuse, rue Desaix, 51.

Pierre Ducarin, apprêteur, rue Hilarion-Frémaux, et Jeanne Hanne, soigneuse, rue Bouvines, cour Farret, 19. — François Vlieghe, camionneur, rue Jacquart, cour Frère, 4, et Georgine Mossboux, piqûrière, rue Blanchemaille, 75 bis. — Henri Delbergue, employé de commerce, rue de l'Ommelet, 44, et Hélène Evely, doubleuse, rue de l'Ommelet, impasse Beizad, 36. — Edouard Bohiels, fileur, rue Barbe d'Or, impasse Vandanbueck, 4, et Maria Pontier, laceuse, rue Turgot, cour Vandamme, 27.

Maximilien Yzebaert, maçon, rue des Longues-Haies, 101, et Mélanie Decroly, cabaretière même rue, 103. — J.-B. Roosebroom, tisserand, rue du Sonblon, cour St-Jean, 18, et Clémence Hoste, moulineuse, même rue et cour, 19. — Napoléon Debendère, machiniste, boulevard de Metz, cour Duponchel, 11, et Coralie Quint, peigneuse à Roubaix. — Paul Happe, tanneur, rue du Pile, 28, et Marie Vandoorne, journalière, rue de Condé, cour Hespel, 7.

Désiré Gellet, garçon de magasin, rue Béranger, 11, et Clara Lenfant, moulineuse, rue du Tilleul, 151. — Edouard Foubert, apprêteur, rue des Fleurs, cour Desronsseaux, 28, et Marie Sengier, soigneuse, même adresse. — Paul Therry, feutreur, rue de Babylone, 85, et Maria Declercq, tisserande, rue de Sébastopol, 67. — François Demol, rattacheur, rue Decrême, cour Dubois, 5, et Léontine Benque, soigneuse, rue d'Aime, fort Wattel, 5.

François Blicka, apprêteur, rue Lacroix, 14 et Colette Lambert, soigneuse, rue Delattre, cour Saint-Joseph, 15. — Isaac Bouquery, domestique, rue Fontenoy, cité Flipo, 10 et Julienne Vanwaelscappel, cuisinière, boulevard d'Armentières, 124. — Victor Dejade, ourdisseur, rue des Fondeurs, 23 et Fidélius Verinyen, bobineuse, rue Louis Decottignies, cour Delfosse, 2. — Emile Decnyper, tisserand, rue de la Perche, impasse Midi, 5 et Marie Flerens, tisserande, rue d'Isly, 61.

Du 25

Naissances. — Oscar Defrennes, Grande Rue, c. Lefebvre, 19. — Yvonne Steeaweg, rue Blanchemaille.

Décès. — Maurice Hubben, 12 ans, 63, rue Trichon. — Jeannette Govaert, 7 ans, rue Blanchemaille.

WATTRELOS

Paroisse Saint-Maclou. — Lundi 26 novembre, à 8 heures, Obit du mois pour Carlos Duhamel, Hôpital ; à 8 h. 1/2, Obit du mois pour Euphrasie Dedeurwarder, Houzarde ; à 9 heures, Service de 4e classe pour Sophie Bohet, Plouys ; à 9 h. 1/2, Obit du mois de 3e classe pour Théophile Lecomte, Vieille Place.

Mardi 27 novembre, à 6 heures, Obit pour la famille Lezaire-Salembier ; à 8 heures, Obit pour les défunts des familles Vanmenen-Flipot ; à 9 heures, Service de 3e cl. pour Sophie Delvinquière, Saint-Liévin.

Le Souvenir Français. — Hier, dimanche, le Souvenir Français de Wattrelos, a fait célébrer la messe de 11 h. 1/2 pour les soldats français décédés en France et à l'Etranger. Une quête a été faite par MM. les Sous-Officiers.

Une foule nombreuse avait répondu à l'appel des organisateurs. Dans une courte allocution, M. l'abbé Boonet, doyen, a adressé de chaleureuses félicitations à ces messieurs qui ont, chaque année, la bonne idée de faire prier pour nos soldats décédés.

Comme la musique municipale fêtait sainte Cécile et donnait son audition annuelle à l'église Saint-Maclou, M. le Doyen en a profité pour donner en exemple, aux musiciens, la foi et l'héroïsme de sainte Cécile.

Les morceaux exécutés en cette circonstance ont été très goûtés du public. Nos musiciens ont été dédommagés de leurs longues répétitions, par les félicitations qu'ils ont reçues à la porte de l'église.

WATTRELOS. — Du 24 novembre 1906. — Naissance. — Adrien Vancraeynest, Sapin-Vert.

Mariages. — Léopold Legros, charron, et Amélie Bossus, soigneuse. — J.-B. Castelain, cabaretier, et Hermance Castelain, marchande. — Arthur Noljens, tisserand, et Flore Jovenaux, bobineuse. — Jules Roysschaert, tisserand, et Angèle Deronsart, éplucheuse. — Louis Papegay, tisserand, et Marie Spilleers, piqûrière. — Jean Esquedin, rentreur, et Elise Spriet, tisserande. — Hubert Dutboit, tisserand, et Hortense Lefebvre, contredame. — Edouard Desaine, apprêteur, et Elise Tonneau, bobineuse.

Ernest Delchambre, tisserand, et Zoé Deffrenne, tisserande. — Gustave Degendt, teinturier, et Marie Doutreligne, bobineuse. — Henri Delcroix, homme de peine, et Flore Briez, tisserande. — Alfred Cavez, peigneur, et Romaine Henneuse, trieuse. — Cyrille Codron, peigneur, et Julienne Delaverrier, trieuse. — César Desbarbieux, trieur, et Marie Motte, soigneuse. — Gustave Nuttin, tisserand, et Flore Dumoulin, ourdisseuse. — Tharsile Delattre, tisserand, et Elise Hallez bobineuse.

Décès. — Sophie Bohet, 76 ans, sans profession, Plouys. — Léontine Meyfroot, 1 an 1/2, Touquet. — Sophie Delvainquière, 66 ans, ménagère, St-Liévin.

CROIX

L'Œuvre des Jardins ouvriers. — La salle des fêtes du Cercle Saint-Martin était comble, dimanche soir, à l'occasion de la réunion annuelle de l'Œuvre des Jardins ouvriers. La fête a débuté par un charmant chœur sur les jardins, exécuté par des petits enfants.

M. l'abbé Rollo qui présidait, ayant à ses côtés M. E. Duthoit, conseiller d'arrondissement, Mme Dellone, présidente de l'Œuvre, etc., a dit combien il était heureux de constater la prospérité d'une œuvre aussi intéressante à laquelle il apportera son concours affectueux. Il salue M. E. Duthoit, le sympathique conseiller d'arrondissement.

M. E. Duthoit, après avoir félicité les enfants de leur bonne exécution du chœur, exprime l'espoir qu'ils s'attacheront, eux aussi, au petit potager familial.

L'éminent orateur remontant à l'installation des jardins ouvriers, à Croix, énumère les difficultés du début, disparues bientôt, grâce au zèle de Mme la Présidente et de ses dévoués collaborateurs, l'œuvre a progressé sensiblement et actuellement 70 jardins possèdent leurs jardiniers, représentant un rendement annuel de 140 francs.

M. Duthoit développe, avec son éloquence habituelle, les raisons qui ont provoqué la création de ces coins de terre donnés au travailleur — et donne des explications claires et précises sur les autres œuvres qui s'y rattachent, telles que le cours de coupe et sous peu le cours de cuisine. Grâce à un don de Mme Lucie Faure-Goyau, le Comité se propose de donner à chaque famille, au moment d'une naissance le moyen de faire une fête de famille.

M. E. Duthoit salue le jour où l'ouvrier sera devenu propriétaire de sa maisonnette et de son coin de terre.

Cette conférence fut très goûtée de la nombreuse assistance.

Les artistes de l'I. P. de Roubaix ont clôturé cette soirée par un intéressant concert.

Le banquet annuel de la Chorale Ste-Cécile a eu lieu, samedi soir, au Cercle Saint-Martin, son local. A la table d'honneur se trouvaient MM. l'abbé Debout, directeur du cercle, Camille Ferraille, président d'honneur, H. Dutriez, président de la Sainte-Cécile ; MM. J. Selosse et Henri Lecomte, accompagnateurs, G. Lechantre et Leveugle, musiciens, et le représentant de la *Croix du Nord*.

Avant le repas, M. l'abbé Debout, indisposé, s'est excusé de ne pouvoir assister au 10e banquet de la Chorale ; il a voulu cependant donner quelques conseils aux sociétaires et les remercier du dévouement qu'ils ont toujours apporté pour rehausser l'éclat des cérémonies religieuses et des fêtes du Cercle Saint-Martin.

Il a profité de la présence de M. H. Lecomte, l'un des trois défenseurs de l'église, arrêtés, vendredi dernier, pour le féliciter.

Le banquet a été servi ensuite. A l'heure des toasts, le président, M. Dutriez, a remercié tous ceux qui avaient accordé leur concours à la Sainte-Cécile durant le cours de cette année, et bu à la prospérité de la Chorale.

M. Leveugle, au nom des invités, dans une poésie exquise, a fait ressortir le talent de chaque artiste, et pronostiqué des succès prochains.

Le concert, auquel ont pris part tour à tour MM. Alfred Lecomte, Albert Dutrieux, Emile Dachet, S. D'Hoine, G. Cuvelier, etc., a donné à la soirée un cachet artistique et très agréable.

A l'Hospice. — La Commission administrative de l'hospice, qui est, on le sait, l'objet d'une plainte pour sa mauvaise administration, s'est réunie dimanche à 11 h., à l'hospice. Les vieillards ont été interrogés pendant leur repas.

Aucune récrimination n'a été produite contre la directrice de l'établissement, naturellement.

La Fanfare du Créchet a donné, dimanche à midi, à St-Pierre, son audition en l'honneur de Sainte-Cécile.

Sous la direction de M. Ch. Bahiels, elle a exécuté une fantaisie de Meister, *Haïda*, et une ouverture de Briffaux, *La Bohémienne*. Une très nombreuse assistance emplissait l'église.

Le banquet aura lieu aujourd'hui lundi, à 6 h., au café « A la Fanfare ».

WASQUEHAL

Calice d'honneur offert à M. Camerlynck. — Les personnes qui n'auraient pas encore donné leur offrande pour le calice d'honneur qui sera remis à M. Camerlynck, condamné samedi à 15 jours de prison sans sursis, à son retour de la maison d'arrêt de Lille, sont priées de la remettre avant mardi soir 27 novembre, à M. Fogt, au presbytère.

La Sainte-Cécile. — La fanfare de Wasquehal a fêté hier, dimanche Sainte Cécile. Après avoir assisté à la grand'messe où elle a joué ses plus beaux morceaux, elle a été rendre visite à quelques membres honoraires, puis elle s'est réunie en un joyeux banquet, au *Café de l'Ecluse*, siège de la société.

A l'issue du banquet, un concert a eu lieu où quelques artistes et membres de la fanfare se sont fait applaudir par leurs belles et amusantes déclamations.

Imprudence d'enfant. — Quelques enfants jouaient hier, après la messe de 9 heures, autour d'un tombereau laissé en panne près de l'église, et prenaient plaisir à le faire rouler. Tout à coup un enfant, Georges Dunsineger, tomba malencontreusement, et une roue lui passa sur les deux jambes. Par bonheur, il ne fut que légèrement blessé et put vite regagner son domicile.

Il serait à souhaiter que la Municipalité prît soin de ne pas laisser séjourner des voitures sur la rue.

FOREST-LANNOY. — **Installation du nouveau Curé.** — Hier a eu lieu la cérémonie d'installation de M. l'abbé Delbecque, ancien curé d'Amfroipret, nommé à la cure de Forest.

Toute la population était en fête ; de com-

LA MEUSE (1)

Vous souvient-il encore, mon ami, de cette heure lointaine où, vers la fin tiède et douce d'une brûlante journée d'été, notre humeur inquiète de vagabonds nous avait amenés, délicieusement las, dans l'humble auberge d'un village mosan ? Vous souvient-il, surtout, de l'émotion singulière dont nous avons vibré le lendemain, en contemplant sans pouvoir nous en lasser, dès le tout petit jour, le bon fleuve ardennais qui semblait, dans son lit d'herbes et de cailloux, s'étirer avec la grâce nonchalante d'une belle femme à son réveil ?

Souvenez-vous ! Dans la claire chambrette aux rideaux de mousseline bleue, un vif rayon de soleil, perçant les brouillards encore amassés sur la vallée, nous avait prestement mis debout. Quel joyeux gazouillis dans les vieux marronniers dont les branches curieuses envahissaient nos croisées ouvertes ! Quels arômes exquis les fleurs violées dans leur sommeil faisaient flotter partout à cette minute presque religieuse qui nous appelait sur les rives du fleuve recueilli ! Tôt vêtus, d'un pas alerte, réglé déjà pour l'étape matinale, nous avons dévalé sur les rudes gaints du port minuscule. Et nous avons vu soudain, étalé sous nos yeux dans sa majestueuse splendeur, le large ruban moiré qui s'allait perdre sur l'horizon.

Un brouillard grisâtre la couvrait encore, opalisé parfois, quand l'effort du soleil pour en déchirer la ouate se faisait plus tenace. Les cimes des montagnes émergeaient peu à peu, et des hirondelles, en vol brusque et contrarié, montaient vers l'azur, grisées d'air pur et d'inexplicable allégresse. Le village reposait encore ; timidement, quelques bruits d'éveil s'y succédaient bientôt : le chant hardi d'un coq, l'aboi d'un chien vigilant, et, tout à coup, le pas rapide d'un pauvre homme qu'entraînait déjà vers la ville prochaine le souci de quelqu'affaire.

Nous ne pouvions nous arracher à la contemplation du fleuve paisible et fier. Et ce n'était point le seul prestige d'une belle œuvre de Dieu qui pesait sur notre âme et sur nos sens. Je ne sais quel indéfinissable atmosphère d'intime bonté, de vaillance humble, d'existence laborieuse et droite semblait émaner de cette grande masse liquide que l'être pensant ne troublait pas encore de son agitation inquiète et vaine.

Quand nous nous fûmes mis en route ; quand, allègrement, nous entreprîmes l'escalade de cette haute croupe boisée par laquelle nous devions atteindre l'incertain gîte vespéral, que nous nous faisions une gloriole de ne jamais fixer à l'avance, rappelez-vous, mon ami, rappelez-vous comment la Meuse, bien qu'elle fût souvent cachée par des massifs d'arbres ou par les détours de la nature et de la route, nous accompagnait fidèlement de sa présence sensible ou devinée de sa chanson grave ou sereine, et du clignement confidentiel de ses milles petites vagues amies...

Il semblait parfois qu'elle eût disparu, il semblait qu'une illusion seule nous en avait dévoilé tantôt les méandres capricieux... Mais non ! en voici qu'une éclaircie dans la forêt, voici qu'un crochet du chemin ne cornicle faisaient reparaître les lames d'argent, maintenant éblouissantes de réverbérer le soleil ; et combien alors nous la sentions compagne familière et sûre de notre route, la belle Meuse aux roseaux chouchants, aux gentilles fleurettes scintillant sur ses bords, à la voix mystérieuse, évocatrice de loyale ardeur et de patriale émotion !

J'ai souvent, dans les jeux nostalgiques de ma mémoire, fait lever le charme tout souvenir de cette heure exquise. Mais jamais je n'en eu fait aussi saisissant et aussi spontané que l'autre jour, comme je terminais, non sans regrets, la lecture d'un livre trop peu connu, et déposé depuis de longs mois, sur ma table encombrée, par une sollicitude intelligente et amie. « La Meuse », c'est le titre simple, éloquemment simple, choisi par M. J. Beller, pour résumer et comme « signifier » l'ensemble des adorables souvenirs d'enfance qu'il s'est avisé de nous raconter.

J'imagine ici non pas l'œuvre pressée d'un débutant bien doué, non pas le ciseau point hâtive et facile, par un artiste arrivé, de notes ayant longtemps dormi en tombeau d'un tiroir oublié : non, c'est plutôt le livre synthétique d'une existence. L'auteur, jeune encore, peut-être, a déjà l'expérience tout en ayant gardé le feu. Il a longuement et amoureusement écrit ces pages qu'une vie ardente anime et enflamme. S'il verse, un jour, en des pages nouvelles quelque nouvel afflux de sensations et de rêves, et de nobles idées, réussira-t-il un poème en prose aussi parfaitement artiste dans sa simplicité, aussi émouvant et aussi pénétrant ? J'ose à peine le souhaiter...

Bien qu'il n'ait pas cherché, sans doute, à se montrer ici le peintre précis et idéaliste de sa terre mosane et du fleuve qui en résume toutes les beautés et toutes les fortes vertus, M. Beller s'est inconsciemment révélé comme un paysagiste hors ligne. La délicatesse, la couleur, les nuances insaisissables qui trahissent les plus secrètes attirances, et le don merveilleux de symboliser les êtres par les choses, et celui de traduire avec une pénétration discrète mais très aiguë le langage immortel de la nature, voilà — je le dis sans redouter d'être taxé d'admiration trop aisée — voilà les premières caractéristiques de ce talent sobre et puissant.

« M. J. Beller, a écrit M. François Veuillot, est un amoureux de la Meuse ; il la dépeint à travers tout son livre ; elle y porte la fraîcheur et la vie, comme au sein des campagnes qui bordent ses rives. On sent qu'il a dû passer de longs jours à la contempler, à l'écouter, je dirai même à causer avec elle ; il la connaît à fond, il a reçu ses confidences. Il a noté le chant de ses ondes et les mille nuances que mirent dans ses eaux l'aurore et le crépuscule, le flamboiement du grand jour et le clair-obscur de la nuit. Nous suivons avec ses yeux le vol en flèche ou en rond des oiseaux familiers du fleuve ; avec ses mains nous écartons les roseaux de ses bords, nous fouillons les buissons qui plongent leurs racines dans son cours, nous cueillons les fleurs semées dans les prairies qui se fécondent à la caresse de ses vagues. Il se raconte dans ces paysages, qui s'épanchent doucement et largement comme des nappes liquides, des pages délicieusement fraîches et poétiques... »

L'exceptionnel, en vérité, est que ce peintre, si précis et si fidèle observateur des moindres teintes à noter dans ses paysages, ait su demeurer poète et moraliste de la façon la plus naturelle et la plus aisée. Cette Meuse, qu'il jette sur ses toiles, toute ruisselante de vérité, avec quel art insinuant et sans de tout apprêt, de tout procédé artificiel, il a su en faire un être symbolique, mais vivant et palpitant, un être doué d'une âme et comme d'une pensée agissante, qui intervient constamment dans le récit, qui pénètre et actionne l'âme même du principal héros de ces aventures si humaines et si touchantes ! Comme un leit-motiv impressionnant, — et si naturel qu'il ou est attendu, — la Meuse, éducatrice de bonté et de courage, rentre en scène à chaque minute, où le cœur de l'enfant bat plus fort, à chaque seconde où se déplie une corolle nouvelle de cette nature pure et noble, à chaque heure aussi dur ou réconfortante, que sa jeune esprit reçoit de la vie.

Oui, chaque fois que le petit enfant du batelier Grède — ce livre, en somme, nous raconte le développement insensible et progressif, suivi avec une subtile vigueur, tout jours ouatés de tendresse et de bonté, d'un cœur de petit enfant pauvre qui, par la charité et la foi, s'élève à la vaillance morale dominatrice de toute infortune, — chaque fois donc que Charlot Grède se trouve aux prises avec quelque difficulté de l'existence, la misère assise au foyer paternel, la méchanceté, la cupidité ou l'injustice des hommes, l'aigre morsure du travail, ou le plus atroce et plus mystérieux problème du malheur qui pèse sur les déshérités de la terre, chaque fois qu'une telle émotion l'agite, voici qu'apparaît le bon fleuve ancestral, conseiller d'amour et d'espérance... Tantôt nous le voyons sombre et tantôt ensoleillé ; tantôt il surgit cristallisé par l'aube, et tantôt velouté par la nuit : mais lui-même demeure évocateur seulement d'une majesté plus sacrée, reflet d'une grandeur plus éternelle, et, pour tout dire, rappel analogique de la toute-puissante Bonté créatrice...

M. Gabriel Aubray, dans une excellente étude qu'il a faite de *La Meuse*, au *Mois littéraire*, a bien choisi le passage qu'il a voulu citer comme réunissant, harmonieusement fondus, les éléments principaux qui concourent à la beauté plastique et à la haute signification morale de cette œuvre : musique caressante du poète, tendresse profonde pour les déshérités, souvenirs intimes, et, enfin, le vol, par dessus cette Meuse lulennte, d'une pensée divine qui soulève l'âme vers le sacrifice. Cette page, citons-la donc après lui. Charlot Grède, ayant trouvé dans un pauvre petit diable infirme et méprisé, surnommé l'Asticot, un être plus faible et plus abandonné que lui-même, s'en est constitué le protecteur et l'ami. Mais nous sommes à la page dernière de sa jeune odyssée. Charlot a entendu l'appel d'une voix secrète qui, tout au fond de lui-même, a murmuré certain magique parole, laquelle, d'un simple pâtre, suffit à faire un pasteur d'hommes... Et voilà qu'il lui faut bien se séparer du « pauvre Asticot »..., Celui-ci souffre à la pensée de retourner seul dans la grande et noire, dans l'effroyable vie :

« Chaque mot disait son besoin de trouver un peu de tendresse. Sa misère le poussait dans le rayonnement de la charité de l'apôtre. L'Asticot, le pauvre ver écrasé, se tournait d'instinct vers la lumière, la chaleur, la vie.

« Soudain, comme nous entrons dans la prairie, il s'arrête : — Maintenant, sans doute, c'est fini ? demande-t-il, je ne te verrai plus ?

« Sa confidence plaintive m'a fait prendre une plus ferme conscience du chemin où je vais entrer. Ne doit-il pas me ramener auprès d'Armand, parmi les êtres lamentables comme lui ?

— Non, ce n'est pas fini, nous nous reverrons... Au revoir !

« Et, après l'avoir quitté, je me retourne pour le regarder encore. Il me semble que je ne lui ai pas dit tout ce que ce misère avait besoin d'entendre. Je le rappelle. Il est trop loin déjà, il ne m'entend plus... je continue de le suivre des yeux. Je sens que mon départ ajoute une souffrance à son abandon, et me pitié pour lui s'augmente à mesure que sa silhouette maigre et dégingandée décroît sur la blancheur de la route...

« J'ai pris à travers la prairie le sentier où l'été dernier j'ai passé. On a coupé les foins. Déjà l'herbe repousse, son lustre s'avive. Les vols d'hirondelles décrivent de grands cercles autour des bêtes qui pâturent. La Meuse coule nonchalante. Le deuil, l'effroi de la bataille, le désarroi des villages, la nécessité de trouver du pain et de rebâtir un gîte, ont chassé les hommes de la plaine. Le fleuve désert a continué de rouler ses eaux, et, dans ce délaissement, sa rive s'est refait une jeunesse. L'épine noire et le mûrier, la viorne cotonneuse et le troène ont enchevêtré davantage leurs rameaux, poussé même en certains endroits leur approche jusque sur le sentier. Les iris érigent leurs glaives, les nénuphars envahissent l'eau, les plantains lui font un ourlet plus large de verdure. A.

---

(1) « La Meuse », par J. Beller. — Imprimerie de la Croix du Nord, à Lille. — Prix : 3 fr. 10.